



Sortie scolaire après divorce

Par **thibhon**, le 13/06/2017 à 19:12

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Le conjoint de mon ex-femme a participé à la sortie scolaire de mon fils, sans que je sois au courant de cette sortie. Ne suis-je pas prioritaire par rapport à l'amant de mon ex-femme pour l'accompagnement des sorties scolaires?

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **cocotte1003**, le 13/06/2017 à 20:06

Bonjour, faites savoir à l'école que vous êtes disponible pour les sorties scolaires. L'école prend les personnes qui se proposent car peu de parents sont prêts à accompagner les élèves, cordialement

Par **thibhon**, le 13/06/2017 à 20:17

L'école est au courant que je suis dispo. Mais la directrice pensait que j'étais au courant . C'est quand j'ai récupéré mon fils à la fin de semaine que j'ai appris.